



# ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE RÉOUVERTURE

---

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

2 JUIN 2020

L'École Intercommunale de Musique de Granville Terre & Mer rouvre ses portes à compter du mardi 2 juin 2020, dans des conditions adaptées aux mesures sanitaires.

Si durant le confinement, la plupart des cours ont été assurés à distance et de nombreuses vidéos de leurs morceaux partagées par les professeurs et les élèves, l'École Intercommunale de Musique a dû rester fermée plus de deux mois et demi. C'est suite à la parution du décret n°2020-663 du 31 mai autorisant de nouveau la pratique artistique au sein des établissements d'enseignement artistique qu'elle a pu rouvrir, ce mardi 2 juin.

## Une réouverture partielle

Seuls les cours d'instrument ou de formation musicale en individuel ou en petit groupe reprennent, **du mardi 2 juin au samedi 4 juillet inclus**. Afin de respecter les règles sanitaires, le planning et les plans d'occupation des salles et de circulation ont été revus et les mesures d'hygiène et de sécurité renforcées.

## Inscriptions pour la rentrée

L'inscription des élèves pour la rentrée de septembre se fera à partir du 15 juin, par téléphone ou sur le site [granville-terre-mer.fr](http://granville-terre-mer.fr) [rubrique Culture]

**Contact** : [ecoledemusique@granville-terre-mer.fr](mailto:ecoledemusique@granville-terre-mer.fr) – 02 33 50 44 75 [permanence téléphonique du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h]

---

Je vous remercie de bien vouloir en informer vos lecteurs.